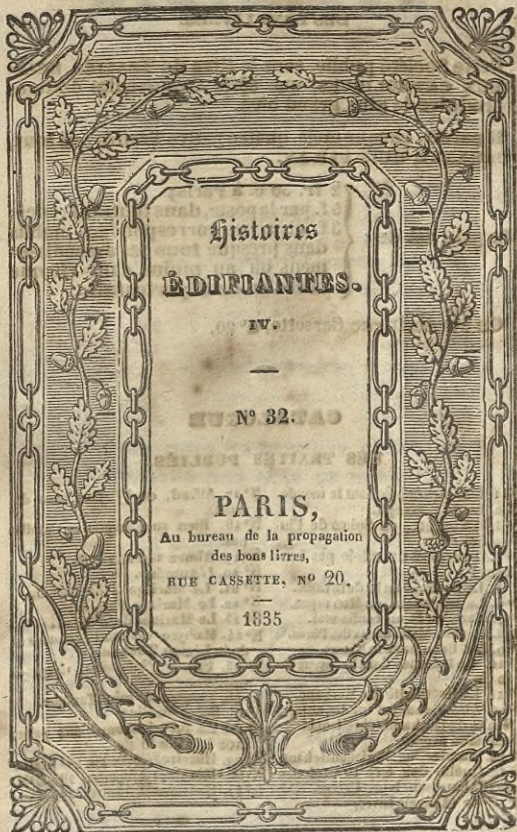




# PROPAGATION GRATUITE ET GÉNÉRALE

## DES BONS LIVRES.

Cette Société publie, sous le titre de TRAITÉS RELIGIEUX CATHOLIQUES, une série d'opuscules destinés à produire le plus grand bien.

Il paraît, chaque mois, quatre petits Traités : en tout, QUARANTE-HUIT PAR AN.

Le prix est de :  $\left\{ \begin{array}{l} 2 \text{ fr. } 50 \text{ c. à Paris;} \\ 5 \text{ f. par la poste, dans toute la France;} \\ 3 \text{ f. chez nos correspondans établis} \\ \text{dans presque tous les arrondisse-} \\ \text{mens ou au moins dans chaque} \\ \text{chef-lieu de département.} \end{array} \right.$

On souscrit rue Cassette, n° 20.

## CATALOGUE

### DES TRAITÉS PUBLIÉS.

- |                                                                        |                                                            |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| N° 1. L'Almanach de tout le monde.                                     | N° 17. Alfred, ou l'Enfant sans défauts.                   |
| N° 2. Louis et Joseph.                                                 | N° 18. Bien mal acquis ne profite pas.                     |
| N° 3. Théodore, ou Suites de l'inconduite.                             | N° 19. Aimez vos ennemis.                                  |
| N° 4. Pourquoi ne suis-je pas heureux ?                                | N° 20. L'Aumône.                                           |
| N° 5. Le Pécheur au lit de la mort.                                    | N° 21. Le Mariage d'inclination.                           |
| N° 6. Le Dimanche, ou Mon repos.                                       | N° 22. Le Mariage d'argent.                                |
| N° 7. Marc, ou Je me confesserai.                                      | N° 23. Le Mariage de religion.                             |
| N° 8. Le plus Malheureux des Pères.                                    | N° 24. Martyre de saint Anastase et de la Légion Thébaine. |
| N° 9. Les Beautés de la Nature.                                        | N° 25. Sainte Philomène, vierge et martyre.                |
| N° 10. La Patience dans les maux de la vie.                            | N° 26. Martyre de saint Tarcus.                            |
| N° 11. La Prospérité des Méchants.                                     | N° 27. Saint Gordius.                                      |
| N° 12. Aimez-vous les uns les autres. Traité de la charité chrétienne. | N° 28. La foi chrétienne aux prises avec la piété filiale. |
| N° 13. Mon avenir.                                                     | N° 29. Histoires édifiantes. 1 <sup>re</sup> partie.       |
| N° 14. Maurice, ou l'Enfant méchant.                                   | N° 30. Histoires édifiantes. 2 <sup>e</sup> partie.        |
| N° 15. Quelle doit être la tendresse des Enfans pour leurs Pères.      | N° 31. Histoires édifiantes. 3 <sup>e</sup> partie.        |
| N° 16. Le Mauvais Livre.                                               |                                                            |

C. 197



# HISTOIRES

## Edifiantes,

OU

**L'amour de la vertu et l'horreur du vice,  
inspirés par l'exemple.**

---

**VOS ENFANS VOUS TRAITERONT COMME VOUS  
TRAITEZ VOS PÈRE ET MÈRE.**

Un fils avait maltraité son père jusqu'à le terrasser et le traîner par les cheveux; devenu père à son tour, un fils que le Seigneur lui envoya dans sa colère en agit ainsi à son égard, à l'endroit même où il avait commis ce crime. « Arrête, lui dit-il d'un ton farouche, je n'ai pas traîné mon père plus loin. »

Un homme vivant dans l'aisance, et n'ayant qu'un fils unique, eut la barbarie d'envoyer son vieux père à l'hôpital. Quelques jours après, ayant appris que le vieillard souffrait beaucoup du froid, il lui envoya, par un reste de pitié,



deux mauvaises couvertures et chargea son fils de la commission; le jeune homme n'en porta qu'une [et garda l'autre. Le père s'en étant aperçu, lui demanda pourquoi il n'avait pas remis les deux couvertures : *Papa*, lui répondit-il, *j'en ai réservé une pour vous, quand vous irez à l'hôpital.*

SUITES ÉPOUVANTABLES D'UNE MAUVAISE  
ÉDUCATION.

M. de Mairan, de l'Académie des sciences, raconte qu'il avait connu à Béziers un prétendu esprit fort qui, voulant tout réduire aux lois de la nature, élevait ses enfans (deux garçons et une fille) dans ses opinions philosophiques, leur inspirant du mépris pour ces sentimens généralement reçus, qui, par leur universalité même, sont démontrés vrais et nécessaires. Il les portait à se conduire par les lumières d'une raison pure et libre de ce qu'il appelait préjugés. Cependant, comme il était lui-même bien meilleur que sa doctrine, et mieux conduit par son cœur que par son esprit, il corrigeait, à son insu, ses préceptes par ses exemples. Il fut donc long-temps à s'apercevoir du vice d'immoralité dont il avait empoisonné l'éducation de ses enfans.

Mais enfin arriva pour eux l'âge des passions : il fut celui de l'indépendance. Le père se hâta de les émanciper; ils voulurent se marier tous trois à leur fantaisie, et rien n'était plus naturel.

Ces jeunes gens en donnaient cette grande raison : C'est ainsi que les animaux disposent d'eux-mêmes ; c'est encore ainsi, ajoutaient-ils, que s'unissent les sauvages ; et le père n'eut pas un mot à répliquer.

A peine mariés, ces petits impies lui demandèrent compte de l'héritage de leur mère, et ils le demandèrent exact et rigoureux. Les lois écrites, principalement dans les cœurs, leur faisaient un devoir de donner à leur père au moins de quoi vivre ; ils crurent faire beaucoup de lui laisser de quoi ne pas mourir !...

Il voulut inutilement leur rappeler le don de la vie, les tendres soins qu'il avait pris de leur enfance, tous les bienfaits de son amour ; ils l'écoutaient avec un froid silence, et lui demandèrent s'il avait fait pour eux plus que ne font pour leurs petits les animaux les plus sauvages ; si, en effet, le lion, l'ours et le tigre reprochent à leurs petits de les avoir fait naître, de les avoir nourris, gardés et défendus.....

Voilà pourtant où mène l'oubli des principes religieux !...

Cette éducation philosophique, qui déjà fait frémir, se montrera bientôt plus affreuse encore.

Tandis que le malheureux père vieillissait dans la misère et l'abandon, son fils aîné, livré aux plus honteux dérèglements, fut ruiné. Alors il trouva commode et juste d'user d'industrie pour réparer les débris de sa fortune, et se jeta dans les forêts pour y exercer ses droits de reprises sur les passans. Il fut arrêté avec une

bande de moralistes comme lui, et ils allèrent périr sur le même échafaud.

La fille, philosophe comme son frère, ayant épousé un homme dont elle fut bientôt lasse, se souvint du principe philosophique que tout engagement perpétuel est téméraire, et que le droit de cette liberté naturelle est imprescriptible : elle usa tant de cette liberté primitive et inaliénable, qu'il fallut y opposer les grilles d'un couvent. Indignée de sa prison, elle s'en échappa et vint à Paris, où bientôt elle fut jetée dans le triste et honteux asile de la douleur et des regrets.... Bicêtre.

Le second des deux fils, en vertu de l'égalité naturelle, avait pris dans le peuple une femme dégagée comme lui des préjugés, et au point que, philosophe parfaite et excessivement libre dans ses goûts, elle plongea son mari dans l'amertume.... Ayant pris dans le ménage, par droit de bienséance et de communauté, ce qu'il y avait de plus riche et de plus mobile, elle alla joindre au port de Marseille un matelot qu'elle préféra à son mari philosophe, que ses principes, qu'elle partageait cependant si bien, lui rendaient odieux.

On s'inquiète de ce que devint le père ; au milieu des ruines d'une famille déshonorée, accablée de misère, de honte et de remords, il devint fou. Dans son délire, il semblait vouloir se punir ; et cruel envers lui-même, après s'être meurtri le sein et le visage, il nous tendait les bras, dit M. de Mairan, nous regardant d'un œil



qui demandait grâce. Il avait des momens lucides ; c'est alors que je l'observais avec le plus d'attention et que je recueillais avec plus de soin les sentimens qui lui échappaient.

« Monsieur, me disait-il, mes enfans ! qu'en avez-vous fait ? je n'en ai plus.... C'est moi, oui, c'est moi.... Mais j'en suis puni ; dites-leur que j'en suis puni ; dites-leur que je suis leur père... Malheureux père ! il les a trompés ; il était bon père, oui, leur père était bon, mais il a perdu ses enfans ! Voyez, comme ils m'ont dépouillé ! Ils m'ont dépouillé, mes enfans ! Ah ! dites-leur que je leur pardonne.... Mais Dieu que j'ai méconnu, ce Dieu, dont je n'ai jamais parlé à mes enfans, me pardonnera-t-il ? Où sont-ils ? où sont-ils ?.... Dans l'abîme !.... C'est moi qui le leur ai creusé !.... Oui, je l'ai creusé de mes mains. Ayez pitié de moi, ma malheureuse tête est perdue, je le sens bien.... Mais non, ce n'est pas à présent que je suis fou. Ah ! je l'étais bien d'avantage quand je me croyais sage et qu'on m'appelait philosophe. »

#### LA FILLE DE LA PUNITION.

Une famille de républicains s'était réfugiée à Nantes, pendant la révolution, parce qu'elle ne s'était pas crue en sûreté dans la nouvelle habitation qu'elle venait d'acquérir. Le plus grand plaisir de la femme était d'aller passer ses matinées sur la place du Bouffay où se faisaient les exécutions. Elle trouvait un grand attrait dans les apprêts du supplice : elle aimait à insulter

aux victimes jusque sur l'échafaud ; mais ce qui la faisait hurler d'une infernale joie, c'était le dernier cri que poussaient les suppliciés. Dans cet instant elle se levait ; ses yeux brillaient comme les yeux du tigre qui va boire du sang ; elle trépignait de délire, et criait : Mort ! mort aux aristocrates !

Cette femme était enceinte : elle mit au monde une fille, ou plutôt un monstre... Cette fille est hideuse comme l'âme de sa mère ! horrible comme le souvenir d'un crime ! c'est *l'enfant de la punition*. Imbécile dès son enfance, elle n'a rien pu apprendre ; elle ne sait que le cri des mourans ; elle l'a appris dès le sein maternel, et un effroyable tic le lui fait répéter à chaque instant du jour. Quand ses parens veulent oublier le passé ; quand ils rassemblent des gens de leur espèce, et qu'ils cherchent à s'étourdir, *l'enfant de la punition est là*, et l'affreux cri vient retentir et troubler la joie qu'ils voudraient avoir. A table, le jour, la nuit, ils sont condamnés à l'entendre. Il s'échappe involontairement du sein de cette malheureuse. C'est en vain que, pour lui faire étouffer ce cri, ils la battent et la maltraitent. Pour éviter leurs coups, elle n'ose fuir au dehors : elle sait la peur qu'elle inspire. Alors elle passe les journées cachée dans quelque coin obscur, et ce n'est qu'à la nuit qu'elle sort de l'enclos de la maison paternelle. Après avoir erré quelque temps, elle va s'asseoir sur les ruines d'un calvaire où la croix n'a point été rétablie ; pour se



distraindre, elle chante ; sa voix grêle et pëçante retentit au milieu du silence ; le voyageur étonné écoute et distingue, au milieu de sons plaintifs et lugubres, ces affreuses paroles : *Du sang ! du sang ! il faut du sang pour régénérer la république* ; refrain révolutionnaire que sa mère, pendant sa grossesse, prenait un plaisir indicible à entendre et à répéter.

La fille de la punition avait un frère né avant la révolution. Quand il fut d'âge à marcher comme conscrit, il demanda à son père de le racheter ; il était dans le cas de le faire, car il avait plus que de l'aisance. Sa fortune lui avait peu coûté ; il ne voulut pas faire le plus léger sacrifice ; l'argent lui était plus précieux que son fils.... Le jeune homme fut donc obligé de partir. Après quelques campagnes qu'il avait faites sans gloire, il revint, exténué de fatigues, de misère et de débauches, mourir chez ses parents. Il revint, comme guidé par la colère divine, pour ajouter au châtimeut de la famille coupable. Un soir, son père était debout devant sa porte ; il vit un homme qui s'avancait vers lui, en se traînant avec peine ; il lui cria : « Etranger ! passez votre chemin ; on ne donne pas ici ! » L'étranger répondit : « Je sais bien que l'on ne donne pas ici.... » Et il avançait toujours.

La femme venait de descendre. « Que nous veut ce mendiant ? » dit-elle avec emportement.

L'inconnu continua d'approcher, en disant : « Ne me connaissez-vous pas ? je suis votre fils.... » Le père repartiit froidement : « Nous te croyions

mort.» La mère ajouta : « Tu as donc un congé ? pour combien de temps ? »

— Pour toujours, répond le soldat.

— C'est impossible, s'écrie le père. Nous sommes devenus pauvres, nous ne pouvons te garder.

— Eh ! vous ne me garderez pas, vous m'enverrez au cimetière.... Je ne viens pas vivre, je viens mourir chez vous, dit le jeune homme.... Ma mère, j'ai soif.» La mère appela sa fille ; la fille vint, et ne reconnut pas son frère.

Au bout de quelques jours, le soldat fut plus mal ; il sentit sa fin approcher ; jamais ses parents ne lui avaient parlé de Dieu. Il les appela près de lui, et, dans des souffrances affreuses, il leur dit : « J'ai voulu que vous fussiez témoins de ma mort. C'est vous qui m'avez tué ; pour un peu d'or, vous m'avez laissé partir, et quels conseils m'aviez-vous donnés pour me défendre du vice ?.... Vous m'avez poussé hors de la maison paternelle, en vous réjouissant d'avoir un enfant de moins à nourrir. Eh bien ! cet enfant revient, non pour mourir plus doucement sous votre toit, mais pour que sa mort vous soit une peine. Ma mère, vous vous êtes souvent réjouie de voir couler le sang, et ma sœur est là pour vous rappeler le cri des suppliciés !.... Mon père, j'ai voulu que vous eussiez aussi votre souvenir. Ma fosse sera ici près de vous, pour vous redire que vous avez sacrifié votre fils à quelques pièces d'argent !... »

Pendant qu'il parlait ainsi, les deux compa-

bles restaient debout près du lit, et gardaient un morne silence.

Le malade s'agitait et étendait les bras.

« Ya-t-il un Dieu? ya-t-il un Dieu? » s'écriait-il de temps en temps.

Et les parens continuaient à se taire....

« Un prêtre! proféra-t-il d'une voix mourante, amenez-moi un prêtre! »

Alors le père dit à sa compagne : « Femme, viens-t'en; tu le vois bien, il a le délire. »

Ils sortirent tous les deux; et, quand ils rentrèrent, ils trouvèrent leur fille assise sur le lit de son frère; elle chantait!... Il était mort!....

#### LA JEUNE FILLE VICTIME DE L'IRRÉLIGION DE SON PÈRE.

Un des chefs de la philosophie moderne tenait dans sa maison une école d'athéisme; ses enfans croissaient au milieu de ses systèmes impies. La plus jeune de ses filles, attentive aux leçons paternelles, gravait dans son esprit les maximes qu'elle entendait répéter chaque jour. Son âge, encore tendre, semblait devoir la garantir de toute impression funeste. Un jour cependant, la tête encore pleine d'un *sermon* sur le suicide, qui venait d'être *prêché* dans le *consistoire philosophique*, elle se retire dans son appartement, hors d'elle-même. « A peine née, dit-elle à une de ses femmes, je déteste la vie; il n'est rien de si courageux, rien de si sage, que de trancher le fil de ses jours, quand ils font notre tourment. Ah! ma chère amie, si tu avais entendu tout ce que



dit mon père ! combien il est applaudi par tous ceux qui l'écoutent ! Pour moi, j'en suis si frappée, que si je trouvais en ce moment un pistolet, je le saisirais avec joie, pour m'arracher la vie. »

La confidente demeure immobile. « Tu sembles avoir peur, ma chère amie, continua le philosophe enfant ; ah ! si tu savais tout ce que je sais, tu te tuerais peut-être avec moi.

— Oh ! pour cela non, Mademoiselle, je n'ai pas assez d'esprit. »

Les parens apprirent bientôt les circonstances d'un pareil entretien. La mère en fut effrayée ; le père fut saisi d'admiration. « Je veux voir, s'écria-t-il, jusqu'où la force de son esprit peut être portée. » Il donne des ordres, on pose un pistolet sur une table, dans un passage de la maison que sa fille fréquentait ; vous pensez bien qu'il ne s'y trouvait ni poudre ni balles.

Trois jours ne furent pas écoulés, que sa fille, en passant, aperçoit le pistolet, le saisit, l'appuie sur son front, lâche la détente, et tombe dans les bras de ses femmes qui avaient ordre de suivre tous ses pas.

Elle était animée d'un mouvement si violent, elle était si frappée de son action, qu'en tombant elle répétait sans cesse : « Je suis morte ! heureusement je suis morte ! » En vain on chercha à la désabuser : en vain on voulut détromper son esprit ; l'image de la mort était imprimée dans son âme ; la frénésie s'en empara, et le lendemain elle expira dans les bras de son père, qui aurait eu la satisfaction de la voir croître

sous ses yeux, en âge et en sagesse, si, au lieu de pervertir son esprit par des leçons impies, il eût eu soin de l'éclairer et de le diriger par les lumières de la religion.

LE FILS PERVERTI PAR L'EXEMPLE DE SON PÈRE.

Une dame vertueuse avait un fils qu'elle fit instruire et qu'elle éleva avec le plus grand soin; Dieu bénit ses efforts : la piété du fils égala bientôt la piété de la mère. Le jour vint où cet enfant devait faire sa première communion. On le vit s'avancer vers l'autel avec le recueillement des Anges. La douce joie du ciel rayonnait sur son front, et des larmes de bonheur coulaient de ses yeux. Depuis ce jour, sa ferveur fit des progrès plus rapides encore. Mais à l'âge de dix-sept ans environ, il commença à se relâcher, et bientôt cessa entièrement de fréquenter les sacremens. Sa pieuse mère ne tarda pas à s'en apercevoir; elle en fut alarmée. Elle le surveilla et tâcha d'en découvrir la cause : toutes ses recherches furent inutiles. Il ne fréquentait pas de mauvaises compagnies, ne faisait point de lectures dangereuses..... Navrée de douleur, elle entre un jour dans la chambre de son fils, et là, donnant un libre cours à ses larmes, elle le conjure de lui faire connaître la cause du changement de sa conduite. « Mais maman, répond l'enfant étonné, vous vous alarmez inutilement; je suis toujours le même; je vous aime

toujours avec la même tendresse. — Mon fils, reprend-elle en sanglotant, vous feignez de ne pas me comprendre : non, je ne me plains pas de votre tendresse... Mais Dieu ne peut-il se prandre de vous ? Ah ! je vous en conjure, dites-moi pourquoi vous avez changé à son égard. — Mais maman !... — Mon fils, vous ne pouvez me tromper là-dessus, vous ne pouvez vous tromper vous-même ; de grâce, au nom de toute ma tendresse et de la vôtre, dites-moi le secret de votre cœur. « L'enfant baisse la tête et garde le silence ; la mère redouble ses larmes et ses prières ; enfin son fils s'attendrit. » Puisque vous l'exigez, dit-il, je ne vous cacherai rien ; non, je ne vous cacherai rien.

» Je vous l'avoue, instruit par vos douces leçons, et surtout par vos exemples, j'aimai d'abord la religion, j'en pratiquai les devoirs avec franchise, avec plaisir, et je trouvais en cela mon bonheur. Je fus surtout heureux, oh ! oui, bien heureux à l'époque de ma première communion, et dans celles qui la suivirent immédiatement ; mais depuis... j'ai réfléchi... Maman, je vous aime bien de tout mon cœur, mais vous n'êtes plus mon modèle.... je veux imiter mon père.... tout le monde l'honore, l'estime et le recherche.... je voudrais lui ressembler.... et je sais que mon père ne pratique point la religion comme vous... peut-être n'aurait-il pas pour moi les mêmes égards si... D'ailleurs, mon père est instruit, il est incapable d'aller contre sa conscience ; voilà pourquoi je voudrais, sans



vous alarmer, devenir peu à peu semblable à mon père. — Ah! mon fils!... s'écria la mère, quelle révélation!... Non, je ne vous dirai rien; mais, je vous en conjure, restez dans votre chambre.... »

Après ces mots entrecoupés, elle sort et se traîne dans l'appartement de son époux qu'elle épouvante par ses cris de douleur. Il cherche à la calmer, à connaître la cause de ses larmes.... Elle ne peut que lui dire : « Ah! monsieur!.. votre fils!... » et elle s'évanouit dans ses bras. Des secours prompts lui sont donnés; elle reprend un peu de force, et raconte en pleurant la scène qui vient de déchirer son cœur.... A ce récit inattendu, il demeure immobile de stupeur.... Bientôt ses larmes coulent en abondance. « O mon épouse! s'écrie-t-il, où est mon fils? — Je l'ai laissé dans sa chambre. — Viens, suis moi. » Ils vont ensemble vers l'appartement du jeune homme; le père s'arrête sur le seuil. « O mon fils! dit-il en sanglotant, qu'il est dur pour un père de s'accuser devant son fils! Oui, je suis coupable, mon ami; ta maman m'a tout raconté. Mais n'accuse pas ma foi, elle est restée pure et entière dans mon cœur. Un malheureux respect humain m'a empêché de conformer ma conduite à ma croyance. Hélas! je n'avais pas pensé que mon exemple dût t'être si funeste. Mais, ô mon fils! la leçon est trop forte. Tu me rends à la vertu, à la religion, tu viens de m'éclairer et de me rendre mon courage;... viens, je te rendrai aussi à la piété;... embrasse-moi et

pardonne... Quel est ton confesseur ? oh ! je veux qu'il soit aussi le mien ; allons lui faire ensemble, toi l'aveu de ta faiblesse, et moi l'aveu de mon crime. » Sur-le-champ ils allèrent ensemble au tribunal de la pénitence, et la piété de la famille ne se démentit plus dans la suite.

O Pères et mères, comprenez par là quel est le crime et quelles sont les suites terribles du respect humain.

#### MEURTRE D'ABEL.

Adam et Eve eurent d'abord deux fils, Caïn et Abel. Caïn cultiva la terre, Abel nourrissait des troupeaux. Tous deux offrirent à Dieu des sacrifices, mais ils s'acquittaient de ce devoir avec des dispositions bien différentes. La piété d'Abel attira les regards du Seigneur sur lui et sur ses dons ; au lieu que Caïn, par son impiété et son avarice, avait éloigné de lui le cœur de Dieu, Caïn, voyant la préférence que Dieu accordait à son frère, conçut une secrète jalousie contre lui. Un jour, il lui proposa une promenade, et lorsqu'ils furent dans un lieu écarté, il se jeta sur lui et le tua. Ce crime arma la justice divine ; et le châtiment annonça aux hommes que la Providence veille sur eux pour punir le vice et venger la vertu. « Caïn, qu'avez-vous fait ? lui dit le Seigneur. Le sang de votre frère, que vous avez répandu, crie vers moi, et appelle ma vengeance : vous serez maudit sur la terre que vous avez souillée de ce sang ; vous y serez errant

et fugitif tous les jours de votre vie. » Caïn, livré à des remords cuisans, et agité de continuelles frayeurs, prit la fuite. Cependant, Dieu lui donna du temps, afin qu'il rentrât en lui-même, et défendit qu'on le fit mourir. — Ainsi la vertu commença-t-elle dès-lors à être persécutée par le vice ; et le juste Abel devint une vive image du juste par excellence, qui devait mourir un jour sous les coups d'une jalouse fureur.

**LES HOMMES DE SANG REÇOIVENT ORDINAIREMENT,  
DÈS CETTE VIE, LA PUNITION DE LEUR CRUAUTÉ.**

Adonibesech ayant été vaincu par les Israélites, ils lui coupèrent les extrémités des pieds et des mains. Alors ce roi barbare, se rappelant les cruautés qu'il avait exercées, dit : « Soixante-  
» dix Rois, à qui j'avais fait couper les extré-  
» mités des pieds et des mains, mangeaient sous  
» ma table les restes que je leur jetais ; le Sei-  
» gneur me rend ce que je leur ai fait souffrir. »

**TOUT IMPIE EST HOMME DE SANG.**

Les saintes Ecritures nous apprennent, et l'histoire même profane le prouve, que les entrailles des impies sont cruelles, et qu'il sort de leur bouche une doctrine sanguinaire. L'impie a-t-il été revêtu de la puissance souveraine ? bientôt il a paru le fléau et l'oppresseur de la terre, ne connaissant d'autre privilège d'un pouvoir souvent usurpé que la facilité de répandre



le sang impunément. Deux historiens païens, Hérodote et Diodore de Sicile, remarquent que les deux premiers impies couronnés que l'on rencontre dans les annales du genre humain, Chéops et Chephrem, se montrèrent bientôt d'une inhumanité atroce, et la nation fut écrasée par le plus affreux despotisme. Alors les temples furent fermés, et cette cessation du culte rendit ces noms si odieux à leurs sujets, qu'ils évitaient de les prononcer. Les abominables restes de ces deux athées furent déposés dans un lieu obscur et ignoré; et s'ils ne furent pas mis en pièces, c'est qu'on regardait dès-lors comme un crime de troubler le repos des morts, de ceux même qui avaient si peu respecté celui des vivans. Les impies ont donc pour chefs deux tigres dont on ne peut prononcer les noms sans horreur. Heureusement pour l'humanité, il faut traverser un intervalle de plus de quatre mille ans pour arriver à une seconde époque d'un athéisme vainqueur momentanément des autels, d'un athéisme dominateur, hautement protégé par l'autorité; et cette époque est bien moins honorable encore pour l'impiété que celle du double règne des rois d'Egypte; elle est bien plus sanglante. Elle nous montre des monstres nouveaux dans l'espèce des monstres; des ennemis de l'espèce humaine, contre lesquels il n'y a que ces deux mots : *opprobre et exécration*.

Dans ces jours d'épouvantable mémoire, la nature fut constamment outragée par ceux qui cessèrent de respecter la religion. On entendit

un frère dire à la Convention : « Si mon frère n'est pas dans le sens de la révolution, qu'il soit mis à mort. » Un nommé Philippe, qui pourrait le croire ! porta en triomphe, aux Jacobins, *la tête de son père et de sa mère !...*

C'EST L'INCREDULITÉ QUI PORTE AU SUICIDE.

Il y a quelques années, un jeune homme, nommé Gustave, ayant à peine atteint sa seizième année, fut trouvé mort dans sa chambre ; il s'était asphyxié. Ce malheureux enfant s'était dégoûté de l'existence, et il l'avait à peine essayée. Qui le porta à ce trait de folie, à ce crime ? l'incrédulité ; dès quinze ans il était esprit-fort. Son père avait dit : « Quand mon fils sera sorti de l'enfance, je le laisserai choisir sa religion et son Dieu. » Le moment du choix arriva, et l'infortuné choisit la mort !.... O malheureux fils ! ô malheureux père !

Un gentilhomme espagnol, après avoir été l'esclave du démon de l'impureté, fut frappé d'une maladie mortelle. En vain entreprit-on de le résoudre à laver ses souillures dans les eaux salutaires de la pénitence : le seul nom de confession lui était insupportable. Saint François de Borgia, qui était alors en Espagne, ayant appris cette obstination, se prosterna devant un crucifix, et, les larmes aux yeux, il prie le Sauveur de ne pas laisser périr une âme qu'il avait rachetée au prix de tout son sang. Chose étonnante ! il entend une voix qui lui dit : « Allez, François, allez trouver ce malade, et exhortez-le à la

pénitence. Le saint y va, mais tentative inutile le malade, déjà entre les bras de la mort, ne peut souffrir qu'on lui parle de confession. François se retire, et, prosterné derechef devant le Sauveur crucifié, il le conjure, par son sang et par sa mort, d'amollir cette âme endurcie. La même voix se fait entendre une seconde fois, et lui dit : « Retournez vers le malade, et portez avec vous votre crucifix ; il faudrait qu'il fût bien résolu de se perdre, s'il ne voulait point se convertir à la vue d'un Dieu qui l'a aimé jusqu'à la mort et à la mort de la croix. » Il refuse cependant de se rendre. François lui montre son crucifix, qui, par miracle, parut tout-à-coup déchiré de plaies et tout couvert de sang : vains efforts de la grâce. Le Saint emploie toute l'affection de son zèle et de sa charité ; il le presse, il le conjure, par les plaies de Jésus crucifié et par le sang dont il le voit tout couvert, d'avoir pitié de son âme. Il est plus insensible que les rochers qui se fendirent lorsque ce sang coula sur le calvaire ; il meurt, ce malheureux ; frémissez, impudiques ; il meurt en blasphémant et en reniant son Créateur. Peut-on imaginer rien de plus funeste et de plus terrible ?

EXEMPLE EFFRAYANT DES SUITES FUNESTES DES  
MAUVAISES LECTURES.

Un Anglais, nommé Williams-Béalde, s'était marié dans la ville de Londres, avec une femme aimable et d'une honnête famille ; il avait quatre enfans dont il dirigeait l'éducation avec un soin



et une vigilance extrêmes. Il paraissait être un excellent père et un bon mari. Ses affaires de commerce déclinant depuis quelques années, il se livra à la lecture, et malheureusement il préféra celle des livres qui ont été faits contre la religion. Il en adopta tous les principes, écarta toute idée de vice et de vertu, et regarda les hommes comme de simples machines. Il se crut en droit de disposer de sa vie, de celle de sa femme et de ses enfans. Un matin, il envoya son domestique porter une lettre dans le voisinage, à un ami qu'il pria de venir à sa maison avec deux autres personnes, pour voir le changement de son état et de celui de sa famille. A la réception de la lettre, l'ami vola ; mais il était trop tard : ce malheureux avait employé la hache et le pistolet. Il s'était servi de la première arme pour détruire sa famille, et avait tourné la dernière contre lui-même. Le juge, après une enquête, condamna sa mémoire. Son corps fut exposé à l'opprobre public et jeté à la voirie ; on enterra sa femme et ses enfans avec décence. Tous les cœurs humains et sensibles versèrent des larmes sur le sort de cette famille, et conçurent une nouvelle horreur pour les livres qui avaient fait un barbare d'un homme qui, avant d'avoir perdu la foi, avait mérité l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

AUTRE EXEMPLE.

Un jeune homme, nommé *de La Haute*, em-

ployé dans les bureaux de l'inspecteur de la cinquième division militaire, s'était depuis plusieurs mois livré à la lecture des romans les plus sombres ; il en faisait l'aliment d'une passion sans espoir. Un jour, à huit heures du matin, il s'enferme dans sa chambre pour y écrire quelques lettres, les porte lui-même à la poste, rentre chez lui, lit plusieurs pages du roman de *Werther*, dont il souligne les traits les plus analogues à son funeste dessein ; vers les dix heures, il joue sur la flûte quelques airs conformes à sa mélancolie, puis, un instant après, s'applique sur l'œil droit un pistolet chargé de trois balles, et tombe mort.

AUTRE EXEMPLE, EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M\*\*\*  
A UN DE SES AMIS, 12 FÉVRIER 1802.

« Pardonnez, mon cher ami, si j'ai différé de  
» répondre à votre lettre.... Un événement af-  
» freux m'a jeté dans le trouble et dans le deuil.  
» Ma fille Rosalie, que vous honoriez de vos  
» bontés, n'est plus!..... La lecture des romans  
» avait enflammé ses passions... Une fatale in-  
» clination que rien ne pouvait excuser... Plai-  
» gnez le plus malheureux des pères. Le dés-  
» ordre de mes sens m'empêche de vous donner  
» plus de détails. Elle avait écrit une lettre d'a-  
» dieux à sa mère, à ses sœurs et à moi, où elle  
» motive sa funeste résolution de se donner la  
» mort, par les raisonnemens de l'*Héloïse*; le

» volume était encore ouvert sous le chevet de  
» son lit, à la lettre où l'amant de Julie délibère  
» s'il doit s'arracher la vie. La cruelle ! elle a en-  
» core été plus coupable ; car ce Saint-Preux, du  
» moins, ne laissait point un père au désespoir. »

AUTRE EXEMPLE.

Le 25 avril 1796, une jeune femme se jeta du Pont-Royal dans la Seine. Les secours pour la sauver furent inutiles ; on trouva sur elle le dernier volume de *Faublas*, et en l'examinant attentivement, on découvrit sur un des feuillets ces mots écrits des mains de la jeune dame : *Je fus trahie comme elle, je dois périr comme elle.* — Voilà où conduit la lecture des romans.

AUTRE EXEMPLE.

Ninon de Lenclos s'était gâté l'esprit, dès l'âge de dix ans, par la lecture du sceptique *Montaigne* et de *Charron*, son froid copiste. Croyant se former par ces lectures, elle y perdit les mœurs et cette sensibilité qui nous distingue si avantageusement, et sans laquelle nous sommes comme un marbre poli, mais bien dur et bien froid ; elle n'était susceptible d'aucun attachement ; et son propre fils s'étant poignardé de désespoir à la porte de sa chambre, un événement si tragique ne déranger pas, pour ce jour-là même, son train de vie ordinaire.



L'IMPIÉTÉ REND INJUSTE ET FÉROCE; L'HOMME  
RELIGIEUX BRAVE LES DANGERS POUR LE SALUT  
DES AMES.

Le 2 septembre 1792, le massacre des prisons eut lieu à Paris. Un de ces monstres atroces, que leurs crimes même n'ont pu priver du nom d'homme, après avoir massacré un grand nombre de victimes de tout rang, de tout âge et de tout état, dans les prisons des Carmes, de l'Abbaye et autres lieux; après s'être enrichi de leurs dépouilles, avoir touché le salaire de l'homicide, se décida à tirer parti de l'argent du crime, à prendre une profession et à se marier. Le sentiment de férocité qui l'avait dirigé influa sans doute sur le choix de l'état qu'il adopta. Le sang des animaux qu'il avait à verser dans son métier a dû lui rappeler quelquefois celui de ces semblables, qu'il massacra avec tant de barbarie en 1792.

Ce monstre à figure humaine s'établit dans un quartier populeux de Paris : connu dans son arrondissement par sa férocité, par les massacres dont il se vantait, il réunit sur lui, dans des temps de proscription et de massacre, pendant *cet odieux règne de la terreur*, un sentiment d'effroi qu'excitait sa présence parmi les gens honnêtes, et le titre pompeux de *bon patriote et de bon citoyen* parmi cette classe féroce et démoralisée qui fréquentait sa boutique. Nous ne nous arrêterons point à faire connaître les principes d'un tel homme, on sait déjà les apprécier.

D'un mariage qu'il contracta naquirent deux infortunées créatures dans l'espace de quelques années : Sempronius et Lucrèce furent les noms qu'il donna à ses deux filles. Pour célébrer la naissance de ses deux enfans, il réunit dans son repas une société analogue aux mœurs et aux principes du temps, et qu'il professait. Au milieu d'une joie assaisonnée de blasphèmes et d'imprécations contre la Divinité, la religion et ses ministres, ce père se lève à la fin du diner, et jure que, quel que soit le nombre de ses enfans, aucun ne recevra le baptême, et que si jamais un ministre de la religion s'approchait de sa maison pour les baptiser ou leur parler de religion, il l'éventrerait. En même temps, tirant un couteau, il ajoute, en le présentant nu à l'honorable assemblée : *Avec celui-ci j'ai tué quatorze prêtres aux Carmes et cinq à Saint-Firmin, sans compter les autres à l'Abbaye; et je promets d'expédier encore celui qui viendrait me parler de baptiser ma fille Lucrèce; j'en jure comme ce Romain....* Son défaut de mémoire et d'instruction ne lui permit pas d'en citer le nom, il n'en avait retenu que le serment, sans doute prononcé sur une pareille arme.

Le calme renaissant en France, des idées plus morales ayant préparé le rétablissement apparent de la religion et du culte, on devait espérer que ce père, barbare envers ses enfans, reviendrait de ses erreurs, de ses crimes; que l'âge, l'abandon même de ses complices qui en eurent horreur, la mort de plusieurs dont il

avait connu le changement de conduite et d'opinion, avant cet instant fatal, le déterminaient à se convertir et à ne pas priver ses enfans d'un sacrement de nécessité si absolue ; vain espoir !

En 1813, sa fille Lucrèce, tombée dangereusement malade d'une maladie de langueur, touchait à sa dernière heure. Cette fille, dont tout l'ensemble annonçait un composé doux et aimable, avait été élevée dans les principes irréligieux de son père, et n'avait pu sans doute s'instruire de ses devoirs ; mais l'innocence de son maintien lui avait concilié l'amitié de ses voisins. Quelques-uns des plus pieux crurent devoir parler au père de l'état de sa fille et l'engager à la faire baptiser ; mais ce monstre impie renouvela le serment qu'il avait fait à l'époque de la naissance de sa fille, réitérant la menace de tuer le premier ecclésiastique qui se présenterait chez lui, et terminant son discours par des injures contre ceux qui lui avaient parlé de religion, de sa fille et de Dieu, contre qui il vomit des imprécations et des blasphèmes. Dès lors il parut impossible à tout le monde de faire changer l'endurcissement dans le crime d'un tel homme ; chacun se retira consterné, ayant en horreur le père et s'attendrissant sur le sort de l'infortunée Lucrèce.

Cependant une personne charitable crut devoir faire part à un respectable ecclésiastique de ce fait et lui en raconter tous les détails. Indigné de la conduite du père, sa charité s'en-



flamma pour sauver au-delà du terme de la vie l'âme de cette fille infortunée, qui se présentait à lui sur son lit d'agonie, luttant contre la maladie, mais après sa mort condamnée à être privée de la vue de Dieu, peut-être, hélas ! à des souffrances éternelles et plus graves, lorsqu'un instant suffirait pour la régénérer par les eaux du baptême et la faire jouir d'un bonheur parfait. Plein de cette pensée, il se décide à s'exposer à tous les dangers pour sauver une âme à Dieu. On lui représente vainement la certitude du danger, l'impossibilité d'approcher de la malade. Rien ne peut l'arrêter; il se sent animé par un Dieu de charité; c'est lui qui lui donne le courage dont il a besoin, et qui lui inspire le moyen de parvenir à exécuter son généreux dessein. « Si je succombe, dit-il, je rejoindrai sous le même fer ces glorieux martyrs dont j'ai été le collègue et l'ami; le même couteau qui répandit leur sang, sanctifiera le mien, et ma dernière prière, expirant sous le fer du père, sera d'implorer Dieu pour sa conversion et le salut de sa fille, pour laquelle un autre se dévouera si je ne puis réussir. » Quelle différence de conduite ! L'impiété, l'irrégion et l'assemblage de tous les crimes rendent un père barbare et sacrilège envers son enfant, lorsque cette douce religion, qui porte ses vues au-delà du trépas, consolante dans le malheur, tendre et charitable envers l'infortuné, s'expose à la mort pour sauver une fille à Jésus-Christ et que son ministre adopte comme son enfant. Marchant sur les

traces de ce Dieu de miséricorde, il lui prodiguera ses soins comme le plus tendre des pères. C'est ainsi que, lorsque la nature même est sourde, muette ou ingrate, la religion parle au cœur du ministre, triomphe de l'impiété et des menaces d'un philosophisme barbare.

Pour parvenir à s'introduire auprès de cette jeune personne, M. l'abbé D... se couvrit d'habits tout-à-fait étrangers à son état, et, dans un costume qui ne pouvait nullement faire suspecter ce qu'il était, il se rend à la boutique de cet homme; il lui expose qu'ayant appris que sa fille se mourait d'une maladie de langueur, qu'elle était abandonnée des médecins, il venait, sans le connaître, et sur sa réputation, lui offrir un remède qui pouvait sauver sa fille. Le sentiment de la nature, ou plutôt Dieu, par des vues de bonté qu'il avait pour le salut de cette fille infortunée, permit que ce père fût ému. Il verse quelques larmes, remercie et accepte les secours offerts, quoique, dit-il, il les croie tardifs et qu'il pense que tout est fini pour sa fille, qui va rentrer dans le néant: il promet une récompense, si on lui rend son enfant. Le ministre n'en veut aucune, et demande à la voir. On le conduit dans une chambre où il trouve une jeune personne d'environ quatorze à quinze ans, toute décolorée, affaissée par la maladie, et paraissant avoir fort peu d'heures à vivre. Son père, en entrant, lui dit qu'il lui amenait un brave voisin qui avait un excellent remède qui pouvait la guérir; que, puisque les médecins ne pouvaient

plus rien pour sa santé, il valait mieux essayer le remède de ce brave homme. « J'espère, en effet, dit l'ecclésiastique, moyennant la grâce de Dieu, la sauver. — Qu'est-ce que vous voulez me dire, mon camarade ? nous ne parlons pas de tout cela ici, et je vous prie de ne nous rien dire de vos sornettes ni de vos contes. » L'ecclésiastique sentit que l'habitude de parler de celui qui tient dans ses mains la destinée des hommes, devait être bannie de la conversation avec cet impie : il se hâta de tâter le pouls de la malade, lui donna de l'espoir, lui parla avec affection, dit au père qu'il allait préparer son remède, qu'il viendrait sous peu pour le lui faire prendre. Rendu chez lui, le brave ministre prit une petite fiole dans laquelle il mit un peu de fleurs d'oranger, du sucre et de l'eau qu'il colora légèrement avec quelques gouttes de vin rouge. Il en prit une seconde qu'il remplit d'eau pure, et se rendit chez la malade une heure après en être sorti.

Arrivé chez elle, il monta accompagné du père, et, ayant versé dans un verre la moitié de ce que renfermait la fiole dans laquelle était le remède, il le fit prendre à la malade, disant que dans une heure il donnerait le reste ; qu'il fallait seulement qu'on fit un peu de thé léger, pour donner dans l'intervalle d'un quart-d'heure ; il pria le père de vouloir bien en faire préparer. Dieu, sans doute, dont la bonté infinie s'intéressait au salut d'une de ses créatures, permit que ce remède innocent parût soulager la malade, aussitôt après l'avoir pris ; ce qui devait contri-



buer à éloigner toute idée étrangère au motif apparent de générosité et de compassion qui semblait diriger l'inconnu. Le père le pria donc de s'asseoir près du lit de la malade, lui disant qu'il allait préparer ce qui était nécessaire, qu'il allait revenir tout de suite.

Dès qu'il fut sorti, ce ministre de charité prend la petite bouteille d'eau qu'il a dans sa poche, et dit à la jeune personne : « Mon enfant, vous allez peut-être mourir ; votre corps va périr, mais sauvons votre âme. Je suis un ministre de ce Dieu que vous avez peut-être méconnu. Je m'expose à périr pour sauver votre âme ; mais ce Dieu, mon modèle, s'est bien plus exposé pour nous. Mort sur une croix pour sauver tous les hommes, il m'a tracé ma route par son exemple. Comme son ministre, je viens pour vous faire part de ses grâces, effacer tous vos péchés par les eaux du baptême, vous consoler dans les souffrances qui vous restent à endurer, et vous assurer votre salut éternel. Les instans sont chers : n'en perdons aucun. Voulez-vous être baptisée ? » Cette figure pâle se colore, ses yeux brillent d'un éclat presque impossible à soutenir ; elle tend la main, et avec l'accent d'une douceur aimable : « Ah ! Monsieur, dit-elle, oui, je serai heureuse de recevoir le baptême ; je le désire, et puisse Dieu vous récompenser de votre bonté ! Aussitôt, retirant en arrière un mouchoir qui était sur sa tête, ce digne ecclésiastique se hâta de verser de l'eau dessus, et de lui conférer le sacrement de baptême, avec l'espoir et le désir

de suppléer aux cérémonies de l'Eglise si elle peut recouvrer la santé. Se mettant ensuite à genoux auprès de la malade, il l'engage à élever son âme à Dieu, lui fait répéter le peu de prières que son état de faiblesse lui permet d'articuler. A peine cette pieuse et sainte cérémonie était finie, que le père remontait avec du thé; on en fit prendre à la malade, en y mettant le reste de ce qui était dans la fiole. « Mon père, dit cette néophyte, d'une voix entrecoupée, je sens que je vais mourir, je ne désire plus de vivre, je serai heureuse après ma mort. Souvenez-vous de moi... Pensez à votre vie passée.... Adieu.... Je vous remercie, Monsieur.... Le remède m'a consolée... » En finissant ces mots, elle expire. Ce spectacle ne touche point le cœur endurci du père, qui se livre, au contraire, aux imprécations et aux blasphèmes, tant est grand l'endurcissement de cette âme corrompue. A ces vociférations, plusieurs personnes accoururent, et le digne ecclésiastique se hâta de s'esquiver et de se rendre chez lui, où il remercia Dieu de la grâce qu'il venait de faire à cette créature, en la purifiant de ses souillures par les eaux du baptême. Il implora la miséricorde divine pour la conversion du père. Ah! puisse-t-il un jour reconnaître ses erreurs! puisse le détail que nous venons de tracer lui parvenir! S'il est revenu à Dieu, la pieuse et sainte mort de sa fille le sauvera du poids déchirant du remords d'avoir été la cause de sa perte, qu'il s'attribuerait. S'il persiste dans son aveuglement, il pourra, ainsi que ses pareils, être convaincu que,

si la méchanceté des hommes veille pour éloigner les grâces de ceux que la miséricorde divine veut sauver, sa puissance, ses moyens sont indépendans des volontés et des crimes, et que les ministres de Dieu, inaccessibles aux frayeurs vulgaires, savent vivre et mourir pour le salut de leurs frères et braver leurs menaces.

— FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE. —

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT, RUE D'EFFRAT, 1.